****

|  |  |
| --- | --- |
| **Acte d'engagement** | **Marché public de fournitures courantes et de services**  **n°2025-033**  **Maintenance des portes, portails et autres équipements à fermeture automatique et semi-automatique**  **De l’ENS Paris-Saclay et du Lumen à Gif-sur-Yvette (91)** |
|  | **École normale supérieure (ENS)**  **Paris-Saclay** |

**Sommaire**

[1. Identification de l’acheteur public 3](#_Toc216881833)

[2. Identification du co-contractant 3](#_Toc216881834)

[3. Dispositions générales 4](#_Toc216881835)

[3.1. Objet du marché 4](#_Toc216881836)

[3.2. Mode de passation 4](#_Toc216881837)

[3.3. Décomposition de la consultation 4](#_Toc216881838)

[4. Durée du marché 5](#_Toc216881839)

[5. Forme du prix et montant de l'offre 5](#_Toc216881840)

[5.1. Forme du prix 5](#_Toc216881841)

[5.2. Montant de l'offre 5](#_Toc216881842)

[5.2.1. Poste n°1 : Prestations forfaitaires 5](#_Toc216881843)

[5.2.2. Poste n°2 : Prestations à bons de commande (prix unitaires détaillés dans le BPU en cours de validité) 6](#_Toc216881844)

[6. Sous-traitance 6](#_Toc216881845)

[7. Avance et règlement des comptes 6](#_Toc216881846)

[7.1. Avance 6](#_Toc216881847)

[7.2. Règlement des comptes 6](#_Toc216881848)

[8. Engagement du titulaire 7](#_Toc216881849)

[9. Liste des pièces en annexe 7](#_Toc216881850)

# Identification de l’acheteur public

**Nom de la personne publique :** École normale supérieure Paris-Saclay

**Adresse :** 4 avenue des Sciences – 91190 GIF SUR YVETTE

**Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article R. 2191-60 du code de la commande publique :** la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, Madame Nathalie CARRASCO

**Comptable public ou Organisme chargé du paiement :** Trésorier Payeur

**Ordonnateur :** la Présidente de l'ENS Paris-Saclay, Madame Nathalie CARRASCO

# Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses :

Le signataire

Nom : ...............................................................................................

Qualité : ...........................................................................................

❏  s’engage, sur la base de son offre et pour son propre compte ;

❏  engage le titulaire ..................................................... sur la base de son offre ;

❏  s'engage en tant que mandataire du groupement solidaire ;

❏  s'engage en tant que mandataire solidaire du groupement conjoint ;

❏  s'engage en tant que mandataire non solidaire du groupement conjoint ;

Nom commercial : .........................................................................................................  
Dénomination sociale : ..................................................................................................  
Numéro SIRET : ..............................................................................................................  
Adresse : ........................................................................................................................  
........................................................................................................................................  
Adresse siège social (si différente) : ...............................................................................  
........................................................................................................................................  
Courriel : .........................................................................................................................  
Téléphone : .....................................................................................................................  
Fax : ................................................................................................................................

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit marché, que je suis titulaire (cas d'une personne physique) d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités que j'encours :

Compagnie : ...................................................................................................................

N° police : .......................................................................................................................

AFFIRME, sous peine de résiliation de plein droit du marché, que le titulaire (cas d'une personne morale) pour laquelle j'interviens, est titulaire d'une police d'assurance garantissant l'ensemble des responsabilités qu'elle encourt :

Compagnie : ...................................................................................................................

N° police : .......................................................................................................................

La définition des membres du groupement et la répartition des prestations, le cas échéant, sont à définir dans l’annexe « Désignation des cotraitants et répartition des prestations » du présent document.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si l'attribution du marché a lieu dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

# Dispositions générales

## Objet du marché

Le présent acte d'engagement concerne la :

**Maintenance des portes, portails et autres équipements**

**à fermeture automatique et semi-automatique**

## Mode de passation

La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée ouverte avec possibilité de négociation librement définie par l'acheteur, en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.

## Décomposition de la consultation

Le présent marché n’est pas alloti en raison de l’homogénéité de ses prestations

Chaque lot est décomposé en deux postes :

* **Poste n°1 :** Prestations forfaitaires relatives à la maintenance préventive et corrective ;
* **Poste n°2 :** Prestations sur bons de commande, à la manière d’un accord-cadre, relatives aux prestations ponctuelles telles que définies au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et au Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

# Durée du marché

Le présent marché est conclu pour une première période démarrant à sa date de notification jusqu’au 31 décembre 2026. Il est reconductible trois (3) fois par période d’un (1) an, du 1er janvier au 31 décembre de l’année considérée, sauf non reconduction expressément notifiée par l’acheteur public au titulaire, au plus tard deux (2) mois avant cette reconduction.

Conformément à l’article R2112-4 du Code de la commande publique, la reconduction d’une année sur l’autre est tacite et le titulaire ne peut s’y opposer.

L’émission des bons de commande relatifs au poste 2 de ne peut intervenir que pendant la durée de validité du marché.

# Forme du prix et montant de l'offre

## Forme du prix

Les prestations faisant l’objet du présent marché sont réglées par application d’un prix global et forfaitaire annuel détaillé à la Décomposition du Prix Global et forfaitaire (DPGF) pour le poste 1 et des prix unitaires détaillés au BPU pour le poste 2.

## Montant de l'offre

**Le montant maximal annuel du présent marché s’élève à 15 000€HT.**

### Poste n°1 : Prestations forfaitaires

*Les montants doivent être conformes aux totaux indiqués à la DPGF.*

|  |  |
| --- | --- |
| **Montant annuel HT (en €)** |  |
| Montant HT annuel en toutes lettres (en €) |  |
| *Montant de la TVA annuelle au taux de 20% (en €)* |  |
| **Montant annuel TTC (en €)** |  |
| Montant TTC annuel en toutes lettres (en €) |  |

La première période, en 2026 est réglée **au prorata temporis**, en fonction de la date de notification du présent marché.

### Poste n°2 : Prestations à bons de commande (prix unitaires détaillés dans le BPU en cours de validité)

Montant minimum annuel : sans montant minimum annuel

Montant maximum annuel : ce montant est égal au montant maximal annuel (pour rappel : de 15 000€HT) duquel est soustrait le montant total HT annuel du poste 1.

En cas de groupement conjoint de titulaires, la décomposition des prestations et le paiement par cotraitant sont précisés en annexe du présent acte d'engagement.

Versement de la rémunération du mandataire du groupement : la rémunération du mandataire du groupement pour sa mission de coordination est incluse dans le prix de ses prestations. Elle lui est versée au fur et à mesure du versement de ses règlements.

# Sous-traitance

L’article 1.5 du CCAP (Cahier des clauses administratives particulières) indique comment faire agréer par l’acheteur public un sous-traitant au présent marché.

# Avance et règlement des comptes

## Avance

Sans objet en raison du maximum annuel par période indiqué à l’article 5.2.

## Règlement des comptes

Le délai global de paiement est fixé dans le CCAP.

L'acheteur se libère des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes correspondant au(x) RIB(s) fourni(s) par le titulaire pour lui ou ses éventuels sous-traitants.

En cas de groupement, le paiement est effectué sur :

❏  un compte unique ouvert au nom du mandataire.

❏  un compte unique ouvert au nom des membres du groupement.

❏  les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

**Groupement solidaire avec répartition :**

Dans le cadre d'un groupement solidaire avec répartition, le donneur d'ordre se libère des sommes dues au titre du marché selon la répartition définie en annexe du présent document (joindre les RIB).

Cette possibilité de répartition des paiements ne saurait remettre en cause la solidarité des membres du groupement.

# Engagement du titulaire

Le titulaire déclare sur l’honneur ne pas entrer dans l’un des cas d’exclusion prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5 ou aux articles L.2141-7 à L.2141-10 du code de la commande publique, ni sous le coup des interdictions découlant du règlement (UE) n°2022/576 du Conseil du 8 avril 2022.

Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

# Liste des pièces en annexe

* La DPGF ;
* Le BPU.
* Désignation des cotraitants et répartition des prestations (ci-dessous).

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Désignation de titulaire** | **Prestations concernées** | **Montant HT** | **Taux TVA** | **Montant TTC** |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Code APE :  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Code APE :  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
| Dénomination sociale :  SIRET :  Code APE :  N° TVA intracommunautaire :  Adresse : |  |  |  |  |
|  | **TOTAUX** |  |  |  |